



MAIRIE de CRUGUEL

☎ 02.97.73.01.48 mairie.cruguel@orange.fr www.cruguel.fr



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Flash infos - Janvier 2022

Diffusion le 25 janvier 2022

Tempête Aurore - 20 octobre 2021 REFUS de l'état de catastrophe naturelle

Suite à la tempête du 20 octobre, d'une rare intensité, qui avait causé de nombreux dégâts sur la commune, le Maire avait demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (avec les communes de PLUMELEC, GUEGON et ST SERVANT)

Un arrêté interministériel a refusé cette reconnaissance.

Les sinistrés dont les biens ont été endommagés par les vents violents sont susceptibles d'être indemnisés au titre de la garantie « tempête - Neige - Grêle » prévu par les contrats d'assurance de biens. Ils seront indemnisés directement par leur assureur sans intervention préalable du service de l'Etat.

Le circuit des Picouras

Le circuit de randonnée est de nouveau accessible. Suite à la tempête les arbres ont été dégagés, mais certains passages restent boueux.

Vidéo des Vœux

La traditionnelle cérémonie des Vœux n'a pas pu être organisée cette année à cause de la situation sanitaire.

Vous pouvez visionner la vidéo sur le site internet de la commune ou en suivant le lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=NuDWBSJAego>



Des élections en 2022



Élections présidentielles

Dimanche 10 et dimanche 24 avril 2022

Élections législatives

Dimanche 12 et dimanche 19 juin 2022

Inscription sur la liste électorale :

Pour les nouveaux arrivants, l'inscription sur la liste électorale est possible jusqu'au vendredi 4 mars 2022.

Des formulaires d'inscriptions sont disponibles au secrétariat, un justificatif de domicile et une pièce d'identité doivent être joints à la demande **Ou** inscription en ligne sur le site service-public.fr

Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office si leur recensement citoyen a été effectué dans le délai légal. Il leur est donc conseillé de contacter le secrétariat de la Mairie pour vérifier leur inscription.

Procuration, quelques nouveautés :

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Un formulaire cerfa doit être complété avec notamment le NNE (numéro national d'électeur) qui est inscrit sur la carte d'électeur. Le formulaire peut être complété en ligne sur « Maprocuration »

ATTENTION, pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur à la gendarmerie demeure indispensable.

(un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France)

Atelier pour les enfants

Atelier « jeux de société »
destiné aux enfants à partir de 5 ans
Le mercredi 9 février 2022
de 14h30 à 16h30.

Les enfants qui le souhaitent peuvent apporter un jeu pour le faire découvrir aux autres.
Cet atelier aura lieu à la salle polyvalente
Et se terminera à la bibliothèque

Tarif : 1 € pour les adhérents à la bibliothèque,
3€ pour les enfants non-adhérents.

Réservez vos places à la bibliothèque
aux horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 11h00 à 12h00.

☎ 07 48 11 11 52

bibliotheque.cruguel@gmail.com



Dispositif « Argent de poche » pour les jeunes

L'opération « argent de poche » est reconduite, sur plusieurs demi-journées, pendant les vacances d'hiver, du 7 au 18 février.



Ce dispositif consiste à travailler $\frac{1}{2}$ journée avec un responsable encadrant. Chaque demi-journée est rémunérée 15 €.

Les jeunes intéressés, nés en 2004, 2005 et 2006, peuvent retirer un dossier en Mairie (ou

le télécharger sur le site internet) et le déposer avant le 1^{er} février.

Le recensement citoyen à 16 ans - JDC

Chaque **jeune de 16 ans** doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile (entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)** et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Commémoration du 19 mars

La commémoration de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc aura lieu le :

samedi 19 mars à 11H00
Cérémonie au monument aux morts

La Boite à idées

Vous avez des suggestions, des idées ... n'hésitez pas à nous les transmettre en déposant un mot dans la boite à idées qui est installée près de la Mairie (côté services techniques)



Associations - demande de subvention

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer en Mairie (ou possibilité de les demander par mail) et doivent être déposés au plus tard le **10 février 2022.**

Le club des ajoncs d'Or

L'objectif des rencontres du club est de créer entre les personnes âgées un lien d'amitié et d'entraide, et principalement des occasions de rencontre et d'échange.

Des réunions sont organisées chaque 1^{er} mercredi du mois, ainsi que des sorties/voyages, des repas et des lotos.

Si vous souhaitez adhérer ou obtenir des informations, vous pouvez contacter :

Marcel CAUDAL - 02 97 73 00 90

Liliane VANDOORN - 02 97 74 67 83

Michel BESNARD - 02 97 73 00 01

Le Cercle Celtique Tal Ouz TAI

Le Cercle Celtique Tal-ou-z-tal recherche en urgence des couturières bénévoles pour réparations et entretien de ses costumes.

Contactez Florence Lucas au 06 67 17 94 92 ou Marie Courteille au 06 42 38 12 94 ou par mail :

cc.talouztal@gmail.com

Projet de parc éolien à BILLIO « Mare du Cornet »

Permanence d'information à la Mairie de BILLIO : 2 et 11 mars aux heures d'ouverture.

Les dates à retenir

-Vendredi 11 février.....AG IMAC

-Vendredi 4 marsConcours belote ASC

-Samedi 19 marsRepas Chasse à emporter

-Dim. 20 et 27 mars.....Paiement des Terres de Chasse

Objet trouvé

Une gourmète enfant (trouvée devant l'école)

Informations utiles

Recevez des informations en temps réel : téléchargez l'application :

**Panneau
Pocket**

Gendarmerie	17
SAMU	15
Pompiers	112 ou 18
Médecin de garde	15
Pharmacie de garde	32 37
Enfants en danger	119
Violences faites aux femmes	3919

ICI PLO : vous aide dans vos démarches

Permanence à CRUGUEL le lundi des semaines paires de 11H à 12H15 - contact : 06 31 24 37 89

Assistante Sociale :

02 97 73 22 00

au Centre Médicosocial de PLOERMEL

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural): 21 rue St Jacques à JOSSELIN - 02 97 73 94 23

Mission locale (accompagnement des jeunes pour la recherche d'emploi ...) : 02 97 73 57 00

Déchèterie de GUILLAC (02 97 74 22 74)

Lundi	9H30-11H50	13H30-17H50
Mardi	fermée	13H30-17H50
Mercredi	9H30-11H50	13H30-17H50
Jeudi	fermée	fermée
Vendredi	9H30-11H50	13H30-17H50
Samedi	9H30-11H50	13H30-17H50

Secrétariat de la mairie : ouvert

Lundi	8H30 - 12H30	14H-18H
Mardi	8H30 - 12H30	fermé
Mercredi	fermé	
Jeudi	8H30 - 12H30	14H-18H
Vendredi	8H30 - 12H30	14H-18H
Samedi	sur RDV (élus)	

Le Maire,
David BOULVAIS

Jusqu'à
400€
d'aide

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ
VOUS AIDE POUR
L'ACHAT D'UN VÉLO !
MÉCANIQUE, À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE & CARGO (AVEC OU SANS ASSISTANCE)

[ploermelcommunaute.bzh](https://www.ploermelcommunaute.bzh)

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

Qui peut en profiter ?

L'offre est réservée aux habitants et entreprises du territoire, à la hauteur de 1 vélo par an par foyer/entreprise.

Pour quels types de vélos ?

L'offre couvre les vélos mécaniques, avec assistance électrique et les vélos cargo, qu'ils soient neufs ou d'occasion. Ils devront être achetés chez un professionnel.

Quel est le montant de l'aide ?

Vélo	Mécanique neuf	Mécanique occasion	VAE neuf	VAE occasion	Cargo neuf sans AE	Cargo neuf avec AE	Cargo occasion sans AE	Cargo occasion avec AE
Montant de l'aide	50 €	50 €	100 €	100 €	200 €	400 €	200 €	400 €

VAE : Vélo à Assistance Électrique
AE : Assistance Électrique

Comment faire la demande ?

La démarche se fait sur le site de [ploermelcommunaute.bzh](https://www.ploermelcommunaute.bzh), rubrique *Mobilité*

Conditions de l'aide à l'achat

- Être majeur et avoir sa résidence principale/entreprise à Ploërmel Communauté.
- Avoir effectué l'achat après le 30 septembre 2021.

d'infos Tél. 02 97 73 20 73
velo.riv@ploermelcommunaute.bzh

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

Mme Nelly DEFO - Thérapeute
SONDAGE

Je suis Nelly DEFO, thérapeute et accompagnatrice en développement personnel. J'ai pratiqué 15 ans la kinésithérapie et me suis tournée vers une approche plus globale et énergétique.

Je vous accueille dans mon cabinet 17 rue de la mairie du lundi au vendredi pour des soins, massages et remise en forme.

Les soins, que je propose, agissent sur les traumatismes physiques (entorses, blocages etc..) et sur les douleurs; en complémentarité avec un suivi médical s'il y'a lieu.

Je souhaiterais proposer des ateliers au sein de notre commune.

Pourriez-vous répondre à quelques questions:

- *Seriez-vous intéressés par des cours de gymnastique douce?*
 OUI NON
- *Seriez-vous intéressées par des cercles de femmes?*
 OUI NON
- *Seriez-vous intéressés par des méditations collectives guidées?*
 OUI NON
- *Quelles serait le meilleur moment dont vous disposeriez pour l'atelier choisi?*

Ateliers:

- *cours de gymnastique douce :*

*Étirements, mouvements, renforcements musculaires, adaptés à chaque personne.
Dans une ambiance musicale et bienveillante.*

- *cercles de femmes :*

*Rencontres entre femmes, sur une thématique particulière, dans le respect de chaque participante.
Dans une ambiance douce et chaleureuse et une écoute bienveillante.*

- *méditations collectives guidées :*

Méditation en groupe, basée sur l'attention, la respiration et les ressentis corporels.

*Sondage à renvoyer par mail à Mme DEFO ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie
Contact : 06 62 06 72 69 - defo.nelly@gmail.com*

